

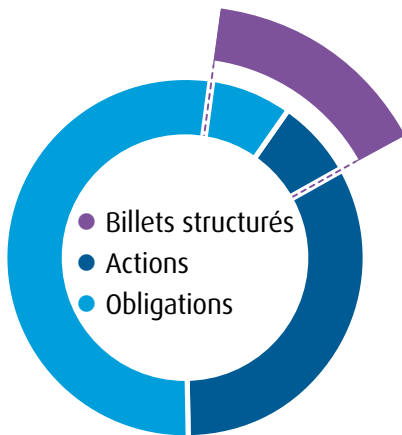
BMO Fonds de rendement d'actions stratégiques

La pièce manquante entre les actions et les titres à revenu fixe

Production
de revenu
et résultats
structurés¹

BILLETS STRUCTURÉS : UN COMPLÉMENT AU PORTEFEUILLE 60/40?

Le pouvoir de diversification du portefeuille équilibré 60/40 traditionnel a été remis en question en 2022 lorsque le resserrement monétaire mondial a entraîné une sous-performance des actions et des titres à revenu fixe ainsi qu'une étroite corrélation entre ces derniers. Les billets structurés sont des titres hybrides dont le rendement est lié à certains actifs de référence, comme un indice boursier. Ils permettent aux porteurs de personnaliser les résultats potentiels et le profil risque-rendement, et peuvent constituer un ajout précieux pour stabiliser les portefeuilles en période de volatilité.



AMÉLIORER LE RENDEMENT CORRIGÉ DU RISQUE

- Les billets structurés sont conçus pour offrir un rendement diversifié par rapport aux catégories d'actif traditionnelles.
- Un revenu supérieur à la moyenne et une protection éventuelle en cas de baisse peuvent contribuer à optimiser le rapport risque-rendement.

BMO FONDS DE RENDEMENT D'ACTIONS STRATÉGIQUES

Le Fonds de rendement d'actions stratégiques BMO cherche à reproduire le résultat d'un portefeuille à gestion active de billets remboursables par anticipation diversifiés offerts par des émetteurs canadiens et internationaux au moyen d'instruments dérivés ou de produits structurés. Les billets remboursables par anticipation sont un sous-ensemble de billets structurés qui visent à offrir un rendement accru et une protection éventuelle contre les pertes².

Rendement cible de 8 %* :

Distribution mensuelle de 1 667 \$[†] sur un capital initial de 250 000 \$

Réseau diversifié de courtiers :

Prix concurrentiels³

Protection en cas de baisse :

Atténuation du risque au moyen d'une protection partielle éventuelle⁴

Cote de risque : Faible à moyen

* Série F. Rendement annualisé des distributions (qui peut être fondé sur le revenu, les dividendes et les primes d'option, selon le cas) du portefeuille sous-jacent excluant les gains en capital découlant de la rotation du portefeuille, moins les charges. Le taux de distribution est fondé sur la valeur liquidative de départ de 10 \$. Le rendement des distributions n'est pas un indicateur du rendement global; il varie en fonction des conditions du marché et des fluctuations de la valeur liquidative, et n'est pas garanti.

[†] Selon un taux de distribution annuel de 8 %.

PROCESSUS

Recherche fondamentale descendante
Tendances macroéconomiques, politiques des banques centrales, prévisions de taux d'intérêt

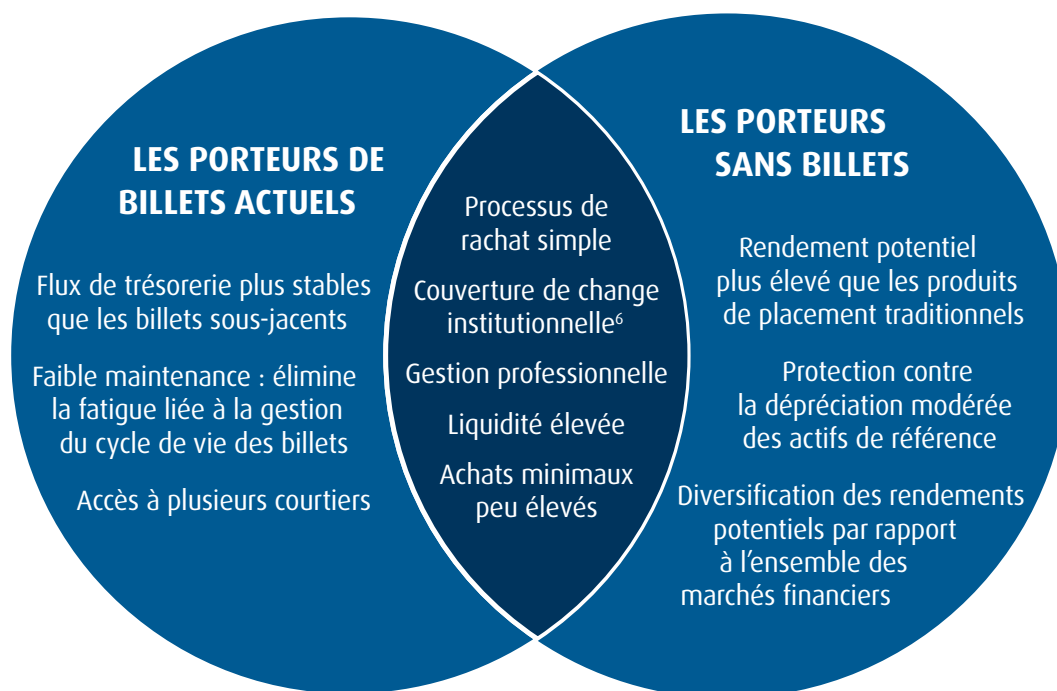
Analyse ascendante
Analyse des états financiers, vérification de sécurité (p. ex., volatilité et pérennité des dividendes)

Gestion active de portefeuille
Indicateurs techniques, couverture de produits dérivés, analyse de la valeur à risque

RISQUE DE RÉFÉRENCE

Région (pondération maximale)	Actif de référence	Pondération cible ⁵
Canada (70 %)	Banques canadiennes	20 %-40 %
	Actions canad. en général	5 %-20 %
	Télécom. canadiennes	0 %-10 %
	Services publics canadiens	0 %-10 %
	Pipelines canadiens	0 %-5 %
États-Unis (50 %)	Indice américain	5 %-20 %
	Banques américaines	0 %-10 %
	Ass. vie américaine	0 %-10 %
	Titres techno. américains	0 %-10 %
	Secteur américain de l'énergie	0 %-10 %
Monde (10 %)	Actions européennes en général	0 %-10 %
Autres (10 %)	Autres	0 %-10 %

PRINCIPAUX AVANTAGES POUR...



CODES ET RFG (%)

Série	Code	Code de série RFG (%)**
Série Conseiller	BM099290	1,86
Série F	BM095290	0,73

* Les ratios cibles des frais de gestion (RFG) indiqués sont estimés. Puisque la série des fonds a moins d'un an d'existence, les RFG réels ne seront pas connus avant la publication des états financiers des fonds pour l'exercice en cours.

- ¹ Résultats structurés : une famille de solutions conçues pour améliorer la prévisibilité des résultats pour un investisseur. En général, ces solutions comprennent un profil risque-rendement personnalisable par le truchement d'une meilleure protection contre les hausses et/ou les baisses.
- ² L'exposition du fonds aux billets remboursables par anticipation est actuellement obtenue au moyen de swaps à rendement total de différents courtiers qui reproduisent l'exposition d'un portefeuille de billets remboursables par anticipation.
- ³ En passant par un réseau de plusieurs courtiers, le fonds est en mesure de trouver des prix plus concurrentiels pour les instruments financiers que s'il faisait affaire avec une seule contrepartie.
- ⁴ Protection partielle éventuelle : le billet offre une protection du capital égale ou supérieure à un niveau de protection du capital. Sous le niveau de protection du capital, le billet commence à subir une perte. Le profil de perte est toujours inférieur à la perte de l'actif de référence sous-jacent.
- ⁵ Les pondérations cibles peuvent changer.
- ⁶ Couverture de change institutionnelle : l'équipe de gestion contrebalance l'exposition aux devises des actifs sous-jacents au moyen d'ententes à terme avec les contreparties.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Les distributions ne sont pas garanties et peuvent fluctuer. Les taux de distribution peuvent changer sans préavis (à la hausse ou à la baisse) selon les conditions du marché. Le versement des distributions ne doit pas être confondu avec le rendement ou le taux de rendement du fonds d'investissement. Si les distributions versées par le fonds d'investissement sont supérieures à son rendement, votre placement initial perdra de la valeur. Les distributions versées du fait de gains en capital réalisés par un fonds d'investissement, ainsi que le revenu et les dividendes accumulés par un fonds d'investissement, font partie de votre revenu imposable de l'année où ils ont été versés. Le prix de base rajusté est réduit du montant de tout remboursement de capital. Si le prix de base rajusté est inférieur à zéro, il vous faudra payer l'impôt sur les gains en capital sur la portion du montant qui est inférieure à zéro. Veuillez consulter la politique de distribution pour les fonds d'investissement BMO énoncée dans le prospectus.

Les distributions, le cas échéant, pour toutes les séries de titres d'un fonds d'investissement BMO (autres que la série FNB) sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires de la même série du fonds d'investissement BMO pertinent, sauf si le porteur de titres a indiqué par écrit qu'il choisissait de recevoir les distributions en espèces. Pour les titres de la série FNB d'un fonds d'investissement BMO, les distributions, le cas échéant, peuvent être versées en espèces ou réinvesties automatiquement dans des titres de série FNB supplémentaires du fonds d'investissement BMO pertinent, et les titres de série FNB seront immédiatement consolidés de sorte que le nombre de titres de série FNB en circulation après la distribution correspondra au nombre de titres de série FNB en circulation avant la distribution. Si un porteur de titres est inscrit à un programme de réinvestissement des distributions, les distributions, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des titres de série FNB supplémentaires du fonds d'investissement BMO pertinent, conformément au programme de réinvestissement des distributions. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la politique de distribution des fonds d'investissement BMO pertinents dans le prospectus simplifié.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels historiques globaux pour la période mentionnée; ils tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement de tous les montants distribués, mais non des ventes, des rachats, des distributions, ou des frais facultatifs ou de l'impôt payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Pour obtenir un résumé des risques liés à un placement dans un fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements inc. exercent leurs activités.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.